MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Instruction du 30 octobre 2012 relative au renforcement de la lutte contre l'insécurité routière à l'occasion des vacances de la Toussaint

NOR: INTK1229204J

## TÉLÉGRAMME **DÉPART** EN CLAIR

PARTIE RÉSÉRVÉE POUR L'ACHEMINEMENT					
Indicateurs acheminiment d'acheminiment l					
DE	/	ORIGINE	N° D'ENREG	ISTREMENT	Dale - Heure - Dépôt - Lettre fuseau
RÉDIGEZ VOS TÉLÉGRAMMES SELON LES DIRECTIVES DE LA CIRCULAIRE MINISTÉRIELLE SUR LA CORRESPONDANCE					
Cocher éventuellement la mention utile	VOIES AUTORISÉES AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION A TÉLÉPHONER A L'ARRIVÉE	PARTIE RÉSÉR MENTION D (éventuel URGI	URGENCE lement)	PÉDITEUR Nom du rédacteu N° de téléphone	
DE MINIST	ERE DE L'INTERIEUR				

Λ

MONSIEUR LE PREFET DE POLICE DE PARIS
MONSIEUR LE PREFET DE POLICE DE MARSEILLE
MESDAMES ET MESSIEURS LES PREFETS DE ZONE DE DEFENSE, DE REGION ET DE DEPARTEMENT DE
METROPOLE
MESSIEURS LES PREFETS DELEGUES POUR LA SECURITE ET LA DEFENSE
MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE LA POLICE NATIONALE
MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE LA GENDARMERIE NATIONALE
MONSIEUR LE DELEGUE INTERMINISTERIEL A LA SECURITE ET A LA CIRCULATION ROUTIERES

## Nº NOR INT/K/12/29204/J

OBJET: RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE L'INSECURITE ROUTIERE À L'OCCASION DES VACANCES DE LA TOUSSAINT STOP

LES VACANCES SCOLAIRES DE LA TOUSSAINT CONNAISSENT CETTE ANNEE UN FORMAT INEDIT. A CETTE OCCASION, DE NOMBREUX DEPLACEMENTS AURONT LIEU, NOTAMMENT LORS DES WEEK-END ET JOURS FERIES, LE PLUS SOUVENT DANS DES CONDITIONS DE CIRCULATION DEGRADEES. STOP

LORS DE CETTE PERIODE A RISQUES, EN COMPLEMENT DES DISPOSITIFS TRADITIONNELLEMENT MIS EN OEUVRE POUR ACCOMPAGNER LES CHASSES-CROISES DES CONGES ET LES NUITS LES PLUS SENSIBLES, JE VOUS DEMANDE D'ACCROITRE LA LUTTE CONTRE LA VITESSE EXCESSIVE, AINSI QUE LA LUTTE CONTRE LES CONDUITES ADDICTIVES (ALCOOL ET STUPEFIANTS AU VOLANT). STOP

## BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

CET EFFORT PORTERA PLUS PARTICULIEREMENT SUR LA NUIT DU 31 OCTOBRE AU 1ER NOVEMBRE 2012, AINSI QUE LA NUIT SUIVANTE. DES OPERATIONS DE CONTROLES DES AXES DESSERVANT LES ETABLISSEMENTS DE NUIT SERONT PRIVILEGIEES. STOP

OUTRE LES OBJECTIFS PRIORITAIRES PRECEDEMMENT CITES, LES COMPORTEMENTS DEVIANTS SERONT SYSTEMATIQUEMENT REPRIMES. STOP

VOUS VEILLEREZ A LA MEDIATISATION DE CES DISPOSITIFS, NOTAMMENT LES JEUDI ET VENDREDI MATIN, DANS LE BUT DE VALORISER LE TRAVAIL DES FORCES DE L'ORDRE. STOP

VOUS ME RENDREZ COMPTE, SANS DELAI, DE TOUT INCIDENT SIGNALE EN RAPPORT AVEC CETTE MISSION. STOP ET FIN

LE PREFET, DIRECTEUR DE CABINET DU MINISTRE DE L'INTERIEUR

JEAN DAUBIGNY